

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déscolarisation et lacunes éducatives : un coût de 10 000Mds\$ par an pour l'économie mondiale (UNESCO)

Paris, le 17 juin 2024 – Alors que 250 millions de filles et de garçons sont toujours exclus du système scolaire à travers le monde, un rapport de l'UNESCO analyse pour la première fois le coût pour l'économie et les conséquences sociétales des carences éducatives. Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, appelle les Etats membres de l'Organisation à rompre au plus vite avec « le cercle vicieux » de la déscolarisation.

Télécharger le rapport « Le prix de l'inaction »

« 10 000 milliards de dollars par an : le coût mondial de la déscolarisation et des lacunes éducatives est vertigineux. Et à ces considérations financières s'ajoutent d'importants dégâts sociaux. Le message de ce rapport de l'UNESCO est clair : l'éducation est un investissement stratégique – l'un des meilleurs investissements qui soient pour les individus, les économies et la société dans son ensemble. J'appelle nos Etats membres à faire en sorte que ce droit universel devienne au plus vite une réalité pour chaque être humain », déclare Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO.

En 1948, l'éducation a été déclarée « droit humain universel ». Ce droit a été réaffirmé en 2015, lorsque les Nations unies se sont fixées pour objectif de développement durable l'accès de tous à une éducation de qualité. Pourtant, malgré des décennies de progrès dans l'accès à l'éducation, 250 millions d'enfants et de jeunes à travers le monde sont encore déscolarisés et 70 % des enfants de 10 ans dans les pays à faible et moyens revenus ne sont pas en capacité de comprendre un texte simple à l'écrit.

Dans un nouveau rapport publié lundi, intitulé « Le prix de l'inaction : les coûts privés, fiscaux et sociaux à l'échelle mondiale des enfants et des jeunes qui n'apprennent pas »¹, l'UNESCO chiffre à 10 000 milliards de dollars par an à horizon 2030 le coût de la déscolarisation et des lacunes éducatives pour l'économie mondiale – soit plus que les PIB annuels de la France et du Japon réunis.

À l'inverse, le rapport estime que réduire de seulement 10 % la proportion de jeunes quittant prématurément l'école ou n'ayant pas acquis les compétences de base permettrait d'augmenter la croissance annuelle du PIB de 1 à 2 points. L'éducation apparaît donc comme l'un des meilleurs investissements qui peuvent être faits par un pays.

Au-delà des considérations financières, le rapport alerte sur les importants dégâts sociaux engendrés par ces carences éducatives. Les lacunes dans l'acquisition des compétences de base sont associées, au niveau mondial, à une augmentation de 69 % des grossesses précoces chez les jeunes filles, tandis

¹ Publié en partenariat avec l'OCDE et le Secrétariat du Commonwealth

que chaque année d'enseignement secondaire contribue à réduire le risque que les filles se marient et aient un enfant avant l'âge de 18 ans.

10 recommandations pour une éducation de qualité pour tous

A l'occasion d'une réunion des ministres de l'Éducation, lundi au siège de l'UNESCO à Paris (France), en présence du Président du Chili, Gabriel Boric, qui co-préside à ses côtes le Comité directeur de haut niveau pour une éducation de qualité pour tous, Audrey Azoulay a appelé les 194 Etats membres de l'Organisation à « respecter leur engagement de faire passer l'éducation d'un privilège à une prérogative pour chaque être humain à travers le monde ». La Directrice générale a également rappelé que « l'éducation est une ressource essentielle pour relever les défis contemporains, de la réduction de la pauvreté à la lutte contre le dérèglement climatique ».

Pour atteindre l'objectif d'une éducation de qualité pour tous, l'UNESCO formule dans son rapport 10 recommandations. La première d'entre elles est que les Etats garantissent à chaque fille et à chaque garçon une scolarité gratuite, financée sur fonds publics, pour une durée de douze années minimum. Cette scolarité doit aller de pair avec des investissements dans la petite enfance, pour jeter au plus tôt les bases de l'apprentissage et lutter contre les inégalités. Des dispositifs de « seconde chance » doivent par ailleurs être mis en place pour les jeunes qui n'ont pu bénéficier d'une éducation de qualité ou dont l'éducation a été interrompue.

L'environnement d'apprentissage doit aussi être à la fois sûr et inclusif. L'UNESCO appelle à garantir des distances courtes entre le domicile des enfants et l'école, en particulier dans les zones défavorisées, et à ce que tous les établissements soient dotés d'un accès à l'eau et à l'assainissement. La taille des classes doit être réduite et les cours dispensés par des enseignants qualifiés et motivés, qui accompagnent tous les élèves de façon équitable, en veillant notamment à l'égalité des genres.

L'UNESCO encourage par ailleurs les États à sensibiliser les communautés locales et les familles à l'importance de l'achèvement par les filles et les garçons d'un cycle complet d'éducation, ainsi qu'à impliquer les parents dans les activités et la gestion de l'école.

Télécharger le rapport « Le prix de l'inaction »

À propos de l'UNESCO

Avec 194 États membres, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture contribue à la paix et à la sécurité en promouvant la coopération multilatérale dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture, de la communication et de l'information. L'UNESCO coordonne un réseau de plus de 2000 sites inscrits au patrimoine mondial, de réserves de biosphère et de géoparcs mondiaux ; de plusieurs centaines de villes créatives, apprenantes, inclusives et durables ; et de plus de 13 000 écoles associées, chaires universitaires, centres de formation et de recherche. Basée à Paris, l'Organisation dispose de bureaux dans 54 pays et emploie plus de 2 300 personnes. Sa Directrice générale est Mme Audrey Azoulay.

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix » – Acte constitutif de l'UNESCO, 1945.

Plus d'information : www.unesco.org







CONTACT PRESSE

Romain PARLIER +33 (0)1 45 68 15 24 r.parlier@unesco.org







